



**Programme des activités de
l'Organisation
pour l'année caféière 2020/21**

Contexte

1. Le présent document contient le Programme des activités (PdA) pour l'année caféière 2020/21 qui a été approuvé par le Comité des finances et de l'administration à sa réunion intersessions du 9 février 2021. Lors de cette réunion, le Comité a abordé la question en suspens de l'allocation des £22 000 supplémentaires décidée par le Conseil international du Café à sa 128^e session.
2. Ces activités ont trait aux fonctions obligatoires attribuées à l'OIC en vertu de l'Accord international de 2007 sur le Café. Elles ont également trait à la mise en œuvre du plan d'action quinquennal de l'OIC pour 2017-2021 ([ICC-120-11](#)) ainsi qu'aux décisions adoptées par le Conseil international du Café, notamment la Résolution 465 sur le niveau des prix du café et aux activités liées aux travaux du Groupe de travail public-privé sur le café (GTPPC).
3. Le Programme des activités pour 2020/21 mettra l'accent sur le soutien aux Membres dans l'évaluation, l'analyse et l'atténuation de l'impact dramatique de la pandémie de covid-19 sur le secteur du café.
4. Toutes les activités de ce Programme sont principalement menées par la Division des opérations de l'OIC (OPS), qui est composée du Chef des opérations, de la Section économique, de la Section des statistiques et de la fonction Secrétariat et communications. Les autres membres du personnel de l'OIC et en particulier le Directeur exécutif sont également impliqués dans l'exécution du Programme.

5. Pour mettre en œuvre le Programme des activités, l'OIC affecte des fonds dans le cadre de son budget administratif (ordinaire) : a) Personnel (100% du personnel de la Division des opérations et une partie des autres dépenses de personnel) ; et b) le poste budgétaire intitulé "Programme des activités" qui comprend essentiellement des crédits destinés aux consultants visant à compléter les ressources et l'expertise internes¹. En outre, une part des coûts de fonctionnement de l'OIC est également nécessaire pour que la Division des opérations puisse mener à bien le Programme des activités.

6. Par rapport au budget 2019/20 de l'Organisation, la Révision 5 du projet de budget administratif de l'OIC (budget d'urgence) a un impact sur la disponibilité du personnel et des ressources pour la mise en œuvre du Programme des activités 2020/21 par la Division des opérations. Par conséquent, un certain nombre d'activités initialement prévues ont dû être annulées, reportées ou réduites dans leur portée et leur exécution (temps, fréquence et quantité).

7. Enfin, la réduction des ressources de la Division des opérations et la redistribution des tâches parmi le personnel qui en découle auront également un impact négatif sur :

- a) la nécessité et la capacité d'engager des ressources et des consultants externes (projet de mandat, identification, recrutement, suivi, gestion et consolidation des résultats)
- b) la capacité à mobiliser un soutien et des ressources supplémentaires pour les projets de coopération technique et pour l'ensemble du Programme des activités pour 2020/21. À titre de référence, l'OIC a réussi à attirer entre £200 000 et 250 000 (en espèces et en nature) chaque année depuis 2018/19, grâce à des contributions volontaires des Membres/donateurs de l'OIC, du secteur privé, d'organisations internationales et d'institutions financières, d'ONG et du monde universitaire.

8. Les principaux objectifs du Programme des activités pour 2020/21 sont :

- a) Exécuter les fonctions obligatoires de l'OIC telles que définies par l'Accord international de 2007 sur le Café. Ces fonctions sont : i) la collecte, l'échange et la publication d'informations statistiques et techniques², y

¹ La structure budgétaire actuelle de l'OIC n'est pas encore basée sur les centres de coûts ou les activités/résultats, comme c'est le cas dans d'autres organisations intergouvernementales similaires à l'OIC, comme l'Organisation internationale du cacao (ICCO) ou les institutions de l'ONU. Par conséquent, l'allocation de fonds au Programme des activités peut présenter des divergences mineures qui, cependant, n'affectent pas l'ampleur des valeurs.

² Sur la production, les prix, les exportations, les importations et les réexportations, la distribution et la consommation de café au plan mondial, y compris des informations sur la production, la consommation, le commerce et le prix du café dans différentes catégories de marché et des produits contenant du café.

compris le prix indicatif composé quotidien ; ii) des études, enquêtes, rapports techniques et autres documents concernant les aspects pertinents du secteur du café, ainsi que l'enquête périodique sur les obstacles à la consommation, le rapport sur le respect des dispositions relatives aux mélanges et aux succédanés ; le rapport sur l'état d'avancement de tous les projets approuvés par le Conseil ;) iii) les consultations et la coopération avec l'ONU et ses institutions spécialisées, les autres organisations intergouvernementales appropriées et les organisations internationales et régionales pertinentes, ainsi qu'avec les organisations non gouvernementales ; iv) les activités de promotion et de développement des marchés ; v) la convocation et la tenue, à intervalles appropriés, d'une Conférence mondiale du Café et d'un Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café ; vi) la tenue de deux sessions ordinaires du Conseil par an et de sessions extraordinaires si celui-ci en décide ainsi, ainsi que de réunions ordinaires et intersessions des comités et des organes consultatifs.

- b) Mener des activités spécifiques, telles que : i) la finalisation de la mise à niveau et du lancement de la base de données statistiques de l'OIC en tant que plate-forme en ligne ; ii) la contribution à l'organisation de la 5^e Conférence mondiale du Café, si elle est confirmée, alors que le Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café ne se tiendra pas en 2020/21 en raison du manque de ressources ; iii) la poursuite de la mobilisation de partenariats et de ressources financières auprès d'autres associations ayant trait au café, d'organisations internationales, d'institutions financières, d'universités et de la société civile ; iv) l'assistance aux Membres pour l'élaboration et le financement de projets de coopération technique ; iv) la mise en œuvre des protocoles d'accord signés ; v) la promotion de la consommation de café et la célébration de la Journée internationale du Café ; vi) la gestion, la planification, la tenue et l'établissement de rapports sur le Groupe de travail public-privé sur le café (GTPPC) et le Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord (GTAA).
- c) Continuer à suivre l'impact de la pandémie de covid-19 sur le secteur du café et plus particulièrement sur les agriculteurs et à mobiliser un soutien et des ressources pour l'atténuer. Même cette activité sera affectée par le niveau réduit des ressources.

9. Pour mettre en œuvre certaines activités spécifiques et faire appel à des services externes supplémentaires et à une expertise non disponible en interne, une enveloppe de £67 000 de crédits destinés à des consultants a été incluse dans le poste Programme des activités du projet de budget administratif. Il convient de souligner que l'enveloppe des crédits destinés à des consultants a été réduite par rapport aux £76 000 alloués en 2019/20 en raison : a) de la réduction des ressources et de la capacité de la Division des opérations à gérer et à intégrer le travail des consultants à court terme ; b) de la portée réduite du Programme des activités ; et c) de la nature urgente du budget 2020/21 avec une réduction globale substantielle des ressources.

10. L'annexe I contient une liste détaillée des éléments inclus dans le "Programme des activités 2020/21".

**PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE
L'ORGANISATION POUR L'ANNÉE CAFÉIÈRE 2020/21**

I. Ressources disponibles

Pour mettre en œuvre le programme des activités présenté ci-dessous, l'allocation indicative des ressources en personnel de la Division des opérations, selon le tableau des effectifs, est de sept administrateurs et un agent des services généraux. Toutefois, la révision 5 du projet de budget administratif prévoit que trois de ces postes resteront vacants ou partiellement vacants pendant l'année caféière 2020/21. En outre, cette allocation de ressources ne tient pas compte des contributions du Cabinet du Directeur exécutif et de la Division de l'administration et des finances à l'exécution du programme des activités, qui seront tous deux également touchés par les réductions budgétaires.

BUT STRATÉGIQUE I : : FOURNIR DES DONNÉES, DES ANALYSES ET DES INFORMATIONS DE CLASSE MONDIALE À L'INDUSTRIE ET AUX DÉCIDEURS

I.A AMÉLIORER LA COLLECTE, LE STOCKAGE ET LE TRAITEMENT DES DONNÉES STATISTIQUES ET ACCROÎTRE LA TRANSPARENCE DU MARCHÉ

Le point I.A a pour objectif de garantir que l'OIC collecte, traite et diffuse efficacement et dans les délais des données de qualité. Des mesures spécifiques sont prévues pour améliorer les systèmes de collecte et la base de données, pour évaluer la qualité et la valeur ajoutée des données de l'OIC et pour renforcer les capacités statistiques des pays Membres.

La part du budget de l'OIC nécessaire pour atteindre le but stratégique 1 est estimée à 49 %.

I.A.1 Améliorer la conformité des Membres et la qualité des données

Principales activités prévues pour 2020/21	Dépenses de personnel et des Opérations	Consultants
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la mise à jour de la base de données OIC • Évaluer la conformité des Membres (indicateurs OIC-SCI/E et OIC-SCI/I) • Réduire les écarts entre les statistiques officielles de l'OIC et des autres fournisseurs du secteur public/privé, notamment en organisant une réunion de la Table ronde sur les statistiques • Mettre à jour le Règlement sur les statistiques en fonction des besoins • Contribuer à la révision de l'Accord de 2007 • Contribuer à la préparation du budget de l'OIC • Fournir une assistance permanente en matière de secrétariat pour les travaux du Comité des statistiques 	<p>Principalement : Chef des opérations, Section des statistiques</p>	

AFFECTATION BUDGÉTAIRE ESTIMATIVE	£ Part du budget de l'OIC	£0
--	----------------------------------	-----------

I.A.2 Mise à niveau de la base de données statistiques de l'OIC

Principales activités prévues pour 2020/21:	Dépenses de personnel et des Opérations	Consultants
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la mise à niveau de la base de données statistiques de l'OIC • Nouveau système de base de données opérationnel avec accès en ligne, comprenant un nouveau module de prix quotidien et une structure tarifaire révisée pour les abonnés 	Principalement : Chef des opérations, Section des statistiques	Maintenance et hébergement de la base de données
AFFECTATION BUDGÉTAIRE ESTIMATIVE	£ Part du budget de l'OIC	£12 000

I.A.3 Élaborer et diffuser des produits statistiques pertinents et d'actualité concernant le secteur mondial du café

Principales activités prévues pour 2020/21:	Dépenses de personnel et des Opérations	Consultants
<ul style="list-style-type: none"> • Publication des prix indicatifs quotidiens, de 12 rapports mensuels sur le marché du café, de 4 bulletins statistiques trimestriels et d'un bulletin des statistiques annuelles du commerce • Poursuivre les travaux d'analyse de l'Organisation et les rapports présentés au Conseil et à d'autres réunions, y compris les demandes externes 	Principalement : Chef des opérations, Section des statistiques	
AFFECTATION BUDGÉTAIRE ESTIMATIVE	£ Part du budget de l'OIC	£0

REMARQUES

En raison de la réduction des ressources par rapport au budget 2019/20, les activités suivantes liées à A.I. sont temporairement suspendues ou réduites dans leur portée et leur fréquence :

- Fréquence de la mise à jour de la base de données statistiques
- Accès, évaluation et intégration des données externes
- Réponse aux demandes externes
- Conception et mise en œuvre de la nouvelle structure tarifaire pour les abonnés
- Analyse ad hoc visant à fournir des données pour les études, les demandes des Membres, des partenaires, des médias, du public.

I.B EFFECTUER DES ANALYSES ÉCONOMIQUES ET EN DIFFUSER LES RÉSULTATS

L'objectif principal du point I.B est d'améliorer le rayonnement et le profil de l'OIC en tant que centre mondial d'excellence et d'analyse du secteur du café, en étant en mesure de :

i) effectuer des recherches/analyses de haute qualité dans le domaine socio-économique

de la production, du commerce/consommation et de la durabilité du café ; ii) accroître la satisfaction des Membres et utilisateurs; et iii) accroître l'intérêt des donateurs/partenaires pour les opportunités et les défis du secteur mondial du café.

I.B.1 Analyse économique axée sur le thème annuel (La nouvelle génération du café) et sur l'impact et les mesures d'atténuation de la pandémie de covid-19 sur le secteur du café

Principales activités prévues pour 2020/201	Dépenses de personnel et des Opérations	Consultants
<ul style="list-style-type: none"> • Mener des recherches/analyses économiques empiriques avec les données de l'OIC et des données et apports externes • Poursuivre l'évaluation de l'impact et l'identification de mesures d'atténuation de la covid-19 sur le secteur du café • Diffuser le deuxième rapport-phare de l'OIC, Rapport sur la mise en valeur du café 2020, par le biais de présentations en ligne. • Préparer une version "compacte" du Rapport sur la mise en valeur du café 2021 	Principalement : Chef des opérations, Sections économique et des statistiques	Consultants à court terme pour fournir une expertise technique sur le Rapport sur la mise en valeur du café 2021 et l'impact et l'atténuation de la covid-19
AFFECTATION BUDGÉTAIRE ESTIMATIVE	£ Part du budget de l'OIC	£40 000

REMARQUES

En raison de la réduction des ressources par rapport au budget 2019/20, les activités suivantes liées I.B sont temporairement suspendues ou réduites dans leur portée et leur fréquence :

- Le Rapport sur la mise en valeur du café 2021 sera publié en version simplifiée, en raison de la réduction significative des effectifs de la section économique
- Le développement et la mise en œuvre de partenariats avec des universités et des centres de recherche pour mener des recherches conjointes et co-encadrer des thèses de master et de doctorat sur l'économie du café seront suspendus
- La deuxième édition du prix d'excellence de l'OIC pour la recherche sur le café sera suspendue
- Les analyses ad hoc destinées à fournir des données pour des études, les demandes des Membres, des partenaires, des médias et du public seront considérablement réduites.
- Réduction de l'assistance aux Membres pour la préparation et la publication des profils des pays producteurs de café
- La série de documents "Coffee Breaks" sur la covid-19 sera suspendue
- La sensibilisation par le biais de contributions à des magazines et publications externes sera considérablement réduite.
- Les événements de présentation du Rapport sur la mise en valeur du café 2020 se feront uniquement en ligne, car aucun budget de voyage n'est disponible pour des présentations dans les pays Membres, aux manifestations du café et dans les organisations internationales.

BUT STRATÉGIQUE II : UTILISER LE POUVOIR DE MOBILISATION DE L'ORGANISATION POUR OFFRIR UN ESPACE DE DIALOGUE ENTRE LES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ ET EN LEUR SEIN

La part du budget de l'OIC nécessaire pour atteindre le but stratégique 2 est estimée à 22%.

II.A – Mesures prioritaires visant à renforcer la participation des Membres

II.A.1 Améliorer les communications et le dialogue avec les Membres et les non-membres

Principales activités prévues pour 2020/21	Dépenses de personnel et des Opérations	Consultants
<ul style="list-style-type: none"> • Planification, secrétariat, soutien en ligne et rapports de deux sessions ordinaires et d'une session extraordinaire du Conseil international du Café et des réunions des comités connexes, • Planification, secrétariat et soutien en ligne et rapports d'au moins quatre sessions du Groupe de travail sur la révision de l'Accord • Planification, secrétariat et soutien en ligne et rapports d'au moins trois réunions du GTPPC • Impliquer les Membres de l'OIC dans les questions relatives à la Division des opérations et au Programme des activités, y compris le GTPPC, et relatives au Comité des finances et de l'administration et aux négociations avec les Membres sur les questions financières • Améliorer le profil et le rayonnement de l'OIC sur les médias sociaux ainsi que l'accès aux documents et informations de l'OIC 	<p>Principalement : Chef des opérations, Secrétariat et Chargé des communications</p>	
AFFECTATION BUDGÉTAIRE ESTIMATIVE	£ Part du budget de l'OIC	£0

REMARQUES

En raison de la réduction des ressources par rapport au budget 2019/20, les activités suivantes liées à II.A sont temporairement suspendues ou réduites dans leur portée et leur fréquence :

- Le site Web de l'OIC ne sera pas mis à jour, ni intégré à la nouvelle base de données statistiques ni à un nouveau système de contrôle des documents pour les Membres
- Le soutien au Directeur exécutif dans son engagement auprès des pays non-membres pour promouvoir leur adhésion à l'OIC est suspendu
- La capacité à mobiliser un soutien et des fonds par le biais de parrainages et de dons pour les activités de communication et de promotion de l'OIC sera réduite

Le fonctionnement du GTPPC dépendra de la mobilisation de contributions volontaires externes pour financer le coordinateur à plein temps du GTPPC et des consultants supplémentaires pour les domaines de travaux techniques et les "gains rapides".

II.B – Mesures prioritaires visant à renforcer le dialogue avec les tiers

II.B.1 Renforcer les liens avec le secteur privé

Principales activités prévues pour 2020/21:	Dépenses de personnel et des Opérations	Consultants
<ul style="list-style-type: none"> • Participation du secteur privé au GTPPC et aux manifestations de l'OIC dans le cadre des réunions du Conseil international du Café et des comités connexes • Mise en œuvre des protocoles d'accord signés • Participation des acteurs du secteur privé du café au GTPPC • Mobilisation de fonds par le biais de parrainages et de dons en faveur des activités de l'OIC et du GTPPC • Fourniture d'une assistance permanente en matière de secrétariat au Comité de promotion et de développement des marchés 	Principalement : Chef des opérations et Section économique	
AFFECTATION BUDGÉTAIRE ESTIMATIVE	£ Part du budget de l'OIC	£0

REMARQUES

En raison de la réduction des ressources par rapport au budget 2019/20, les activités suivantes liées à II.B.1 sont temporairement suspendues ou réduites dans leur portée et leur fréquence :

- Participation de l'OIC à des événements externes pour promouvoir l'OIC et plaider en faveur du secteur du café
- Développement de nouveaux partenariats avec les entreprises du secteur privé et leurs associations
- Capacité à mobiliser des fonds par le biais de parrainages et de dons aux activités de l'OIC et du GTPPC

Le plein fonctionnement du GTPPC ne sera possible que si les contributions volontaires externes pour financer un coordinateur à plein temps et des consultants supplémentaires sont maintenues.

II.B.2 Renforcer les liens avec les organisations internationales (OIG), les institutions de financement internationales (IFI) et les organisations de la société civile (ONG).

Principales activités prévues pour 2020/21:	Dépenses de personnel et des Opérations	Consultants
<ul style="list-style-type: none"> • Participation des OIG, des IFI et des ONG aux manifestations de l'OIC dans cadre du Conseil international du Café et des réunions des comités/événements ad hoc connexes • Mise en œuvre des protocoles d'accord signés • Dialoguer avec les OIG, les IFI et les ONG au sein du GTPPC • Mobiliser des fonds par le biais de parrainages et de dons en faveur des activités de l'OIC et du GTPPC 	Principalement : Chef des opérations et Section économique	
AFFECTATION BUDGÉTAIRE ESTIMATIVE	£ Part du budget de l'OIC	£0

REMARQUES

En raison de la réduction des ressources par rapport au budget 2019/20, les activités suivantes liées à II.B.2 sont temporairement suspendues ou réduites dans leur portée et leur fréquence :

- Participation à des événements externes pour promouvoir l'OIC et plaider en faveur du secteur du café
- Le développement de nouveaux partenariats avec les OIG, les IFI et la société civile sera considérablement réduit
- Réduction substantielle de l'élaboration et de la mise en œuvre de plans d'action avec les organisations partenaires/signataires de protocoles d'accord
- Réduction de la capacité à faire participer les OIG, les IFI et les ONG aux activités de l'OIC et du GTPPC
- La capacité à recevoir des parrainages et des dons des OIG, des IFI et des ONG sera considérablement réduite.

BUT STRATÉGIQUE III : FACILITER L'ÉLABORATION DE PROJETS ET DE PROGRAMMES DE PROMOTION PAR LE BIAIS DE PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

La part du budget de l'OIC nécessaire pour atteindre le but stratégique 3 est estimée à 29%.

III.A FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS DE COOPÉRATION TECHNIQUE

Le point III.A a pour objectif principal d'aider les Membres de l'OIC et les parties prenantes du café à identifier, élaborer, financer, mettre en œuvre, suivre et évaluer des projets de coopération technique, l'accent étant mis sur les partenariats public-privé.

III.A.1 Aider à préparer des propositions de projets de développement du secteur du café et à accéder au financement

Principales activités prévues pour 2020/21:	Dépenses de personnel et des Opérations	Consultants
<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la coopération avec les agences de développement et les donateurs bilatéraux, régionaux et multilatéraux pour encourager le développement durable du secteur du café. Se concentrer sur la crise des prix, la covid-19 et la durabilité et la résilience à long terme • Établir des partenariats/collaborations avec la communauté des donateurs et mobiliser des ressources pour les projets de mise en valeur du café (Fonds d'affectation spéciale) • Aider à préparer des propositions de projets dans le domaine du café • Fournir une assistance permanente en matière de secrétariat pour les travaux du Comité des projets 	<p>Chef des opérations et Section économique</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • AFFECTATION BUDGÉTAIRE ESTIMATIVE 	<p>£ Part du budget de l'OIC</p>	<p>£0</p>

REMARQUES

En raison de la réduction des ressources par rapport au budget 2019/20, les activités suivantes liées à III.A.1 sont temporairement suspendues ou réduites dans leur portée et leur fréquence :

- Base de données de l'OIC sur les projets de coopération technique liés au café - mises à jour suspendues
- Une seule proposition de projet élaborée avec le soutien de l'OIC
- Pays/régions aidés à développer des propositions de projets répondant aux principaux défis et contribuant à la réalisation des ODD et à l'atténuation de l'impact de la covid-19 - Réduction de la portée et de la couverture nationale/régionale.
- Capacité réduite pour obtenir le soutien de la communauté des donateurs pour cofinancer des projets
- Au moins une réunion du Comité des projets
- Une mission au maximum du personnel de l'OIC pour le développement et le suivi des projets (si le voyage est financé par le bénéficiaire)
- Tests des indicateurs clés de performance pour le secteur du café par le biais du projet Delta et des liens avec le GTPPC - portée réduite.

III.B FACILITER LES PROGRAMMES DE PROMOTION PAR LE BIAIS DE PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

L'objectif principal du point III.B est de fournir aux Membres et à toutes les parties prenantes du café des outils et des mesures visant à encourager la promotion du café et de la consommation en mettant l'accent sur les partenariats public-privé.

III.B.1 Journée internationale du Café (JIC) et promotion de la consommation de café

Principales activités prévues pour 2020/21:	Dépenses de personnel et des Opérations	Consultants
<ul style="list-style-type: none"> • Examiner les résultats de la campagne de la JIC 2020 • Planifier la campagne de la JIC 2021 (thème/slogan, logo, vidéo, campagne de médias sociaux) • Mettre en œuvre la campagne JIC 2021 • Mobiliser des ressources et des financements pour la JIC • Mobiliser des ressources pour mettre en œuvre la boîte à outils d'accès au marché en mettant à jour le Guide séquentiel de l'OIC de promotion de la consommation de café dans les pays producteurs • Fournir une assistance permanente en matière de secrétariat au Comité de promotion et de développement des marchés 	<p>Principalement : Secrétariat, Chargé des communications et Chef des opérations</p> <p>Appui : Sections des statistique et économique</p>	<p>Consultant en communications, médias Web/sociaux pour la JIC et les opérations en ligne</p>
AFFECTATION BUDGÉTAIRE ESTIMATIVE	£ Part du budget de l'OIC	£15 000

REMARQUES

En raison de la réduction des ressources par rapport au budget 2019/20, les activités suivantes liées à III.B.1 sont temporairement suspendues ou réduites dans leur portée et leur fréquence :

- Réduction du soutien et des ressources mobilisés pour les campagnes de promotion du café, y compris la JIC et la boîte à outils d'accès au marché
- Réduction de la portée et de la fréquence du soutien en matière de mise en œuvre des projets de promotion du Fonds spécial en Afrique et dans la région Asie-Pacifique.

**ANNEXE I - PROGRAMME DES ACTIVITÉS POUR 2020/21
ACTIVITÉS PROPOSÉES ET COÛTS ESTIMATIFS***

Tableau 1 : Programme des activités pour 2020/21 – Activités et coûts estimatifs		Est. Personnel Opérations (%)	Consultants (PdA) (£)
But stratégique I:	Fournir des données, des analyses et des informations de classe mondiale à l'industrie et aux décideurs	48,3	52,000
I.A	Améliorer la collecte, le stockage, le traitement et la diffusion des données statistiques - Meilleur accès au marché		12 000
Activité I.A.1	Améliorer la conformité des Membres et la qualité des données		
Activité I.A.2	Mise à niveau de la base de données statistiques de l'OIC		12 000
Activité I.A.3	Élaborer et diffuser des produits statistiques pertinents et d'actualité concernant le secteur mondial du café		
I.B	Effectuer des analyses économiques et en diffuser les résultats		40 000
I.B.1	Analyse économique axée sur le thème annuel (La nouvelle génération du café) et sur l'impact et les mesures d'atténuation de la pandémie de covid-19 sur le secteur du café		40,000
But stratégique II:	Utiliser le pouvoir de mobilisation de l'organisation pour offrir un espace de dialogue entre les secteurs public et privé et en leur sein	23,3	0,0
II.A	Mesures prioritaires visant à renforcer la participation des Membres	10,2	0,0
Activité II.A.1	Améliorer les communications avec les Membres? les non-membres et le public		
II.B	Mesures prioritaires visant à renforcer le dialogue avec les tiers	13,1	0,0
Activité II.B.1	Renforcer les liens avec le secteur privé et mettre en œuvre les protocoles d'accord		
Activité II.B.2	Renforcer les liens avec les organisations, les IFI et les organisations de la société civile		
But stratégique III:	Faciliter l'élaboration de projets et de programmes de promotion par le biais de partenariats public-privé	28,4	15 000
III.A	Favoriser le développement de projets de coopération technique	16,1	0,0
Activité III.A.1	Aider à préparer des propositions de projets de développement du secteur du café et à accéder au financement		
III.B	Faciliter les programmes de promotion par le biais de partenariats public-privé	12,3	15 000
Activité III.B.1	Journée internationale du Café (JIC) et promotion de la consommation de café		
TOTAL		100,0	67 000

* La part des dépenses de personnel et des autres coûts par activité est basée sur l'allocation initiale des ressources en personnel des Opérations et des autres dépenses en proportion des dépenses de personnel des 'Opérations.